

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	81 (1993)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Christiane Brunner : le patriarcat a fait la loi !
<b>Autor:</b>	Berenstein-Wavre, Jacqueline / Brunner, Christiane
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-280250">https://doi.org/10.5169/seals-280250</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Christiane Brunner: le patriarcat a fait la loi!

*Malgré notre immense déception, Christiane Brunner est, et restera, le symbole d'une cause qui nous est chère.*

*Portrait de celle qui a osé afficher son féminisme à la face des Suisses.*

C'était en 1971, alors qu'elle était avocate stagiaire à mi-temps et jeune mère d'un bébé de quelques mois, que j'ai fait la connaissance de Christiane Closset. Elle recevait chez elle, avec son mari, des amis, anciens étudiants en droit comme elle, et leur professeur qui n'était autre que mon mari.

J'avais déjà remarqué son intérêt pour le sort des femmes travailleuses, son art de la convivialité, sa gaieté, son naturel.

Quelques années plus tard, très jeune avocate, elle accepte de défendre devant le Tribunal fédéral la jeune institutrice neu-châteloise Loup, engagée avec un salaire inférieur à celui de ses collègues masculins pour un travail de valeur égale. Procès qu'elle gagna. Cette victoire fut le début d'une carrière dans les assurances sociales puis d'avocate dans le «collectif de défense» où tous les collaborateurs étaient rémunérés de la même manière, pour devenir se-

crétaire syndicale puis présidente de la FTMH. Membre de la commission fédérale de l'AVS-AI, elle voulait à tout prix améliorer le statut des femmes qui, gagnant moins que les hommes et prenant leur retraite plus tôt, ont trop souvent des retraites minimes.

## Courage et ténacité

C'étaient alors des journées entières passées à calculer. Christiane adore la mathématique. Une courbe logarithmique ne lui fait pas peur. Pour trouver des solutions au splitting, faire une brèche dans les préjugés d'une administration fédérale toute puissante, il faut des connaissances, de l'imagination et surtout beaucoup de courage et de ténacité. Qualités que Christiane possède à cent pour cent. Puis elle vint habiter en face de chez nous. Souvent nous rentrions



Christiane Brunner avec son professeur de droit du travail, Alexandre Berenstein, qui fêtait ce jour-là ses 80 ans.

## Qui a peur de Christiane Brunner?

Nous ignorons le poids réel qu'a eu finalement une certaine lettre sur les résultats de l'élection du 3 mars dernier. La réaction d'une lectrice, que nous publions ci-dessous, résume bien ce qu'a sein du comité cet abject torchon unanimement nous inspire.

Un groupe de citoyens a décidé courageusement, par une lettre anonyme, de dénoncer ouvertement la candidature de notre future conseillère fédérale genevoise.

Christiane Brunner est attaquée, non pas parce qu'elle est une juriste dynamique, directe, intelligente, travailleuse, imaginative, courageuse, européenne, connaissant bien le monde du travail, ayant le sens de la communication et parlant de surcroit le suisse allemand (par les temps qui courent), mais à cause de sa vie privée de femme indépendante.

Hé oui! Nous en sommes là!

Il faut croire qu'il y a peu d'arguments contre elle pour s'abaisser à ce type de considérations. (...)

Il paraît que le Père Ubu est content. Enfin on va pouvoir s'occuper de choses sérieuses. La Suisse va ressembler à un grand pays, non pas à la France (plutôt discrète quant à la vie privée de ses élus) mais à la Grande-Bretagne qui masque ses difficultés et son chômage par l'étalage des secrets d'alcôve de son aristocratie.

Bref, nous avançons à grands pas sur la pente savonneuse de la pudibonderie hypocrite.

Ce groupe de courageux citoyens anonymes a du pain sur la planche car il lui faudra, maintenant, aller guigner du côté de tous nos élus fédéraux qui devront élire Christiane Brunner. Savoir si la vie privée de chacun de ces messieurs (les femmes élues fédérales étant quantité négligeable) correspond au profil helvétique (un divorce sur trois couples) quel est le pourcentage de rencontres, de maîtresses et pourquoi pas les fantasmes? etc. Enfin, la transparence, si à la mode, sera à l'ordre du jour. (...)

Et pourquoi ne pas publier un «Who's Who»? Ce serait amusant de connaître les aventures amoureuses de nos élus, de les comparer. Cela nous distrairait du chômage galopant et de nos trous financiers. (...)

Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre. Il paraît que le ridicule tue... On va voir ça...

Jeanne Blanchet, Confignon  
Veuve, institutrice à la retraite et hors parti

ensemble les soirs de Grand Conseil. Dans la voiture, nous nous racontions nos histoires. Elle était alors présidente suisse du syndicat SSP, avocate et députée.

Quelle femme attachante, sensible, intelligente, imaginative. Sachant ce qu'elle veut, elle a l'ambition et l'autorité pour le réaliser. Lorsqu'il faut débloquer des situations de conflits, elle sait trouver des brèches et faire de nouvelles propositions. C'est pourquoi aussi en tant que mère elle a réussi dans l'éducation de jeunes adolescents, là où d'autres n'étaient pas arrivés.

Christiane a aussi le sens de la fête. Elle sait amuser et s'amuser. Lorsque mon mari a eu 80 ans elle a organisé et rédigé en secret avec des amis une série de sketches et de chansons. La représentation eut un énorme succès devant le public enchanté, émerveillé par la fantaisie de cette juriste syndicaliste.

Bref, c'est une femme qui sait mettre les gens (hommes et femmes) de son côté. Quand il a fallu convaincre l'USS de lancer la grève des femmes du 14 juin 1991, son féminisme persuasif, son art de savoir commander sans imposer ont été déterminants.

Quelle autorité, quel cran, quelle solidité dans cette mince femme blonde!

Conseillère fédérale ou pas, Christiane Brunner n'est pas encore au sommet de sa carrière sociale, politique et féministe.